

Politique Environnement

La présente Politique Environnement définie au niveau de la société nos intentions et orientation en matière de performance environnementale. Elle est une déclinaison de la Politique Environnement-Santé-Sécurité du groupe Holcim du 1er juin 2023 ; Toutes les activités se feront suivant les principes du développement durable. Pour ce faire, un Système formel de Management Environnemental est mis en place, selon la norme ISO 14001, permettant d'assurer l'amélioration continue de nos performances environnementales et la prévention de la pollution. Notre Politique Environnement se fonde sur les règles suivantes:

SME

Les sites ont mis en place un Système formel de Management Environnemental (SME) pour gérer les responsabilités et performances environnementales. Ce système est certifié conforme aux exigences de la norme ISO14001.

Changement climatique

Réduire notre impact sur le changement climatique

- par le développement, la fabrication ou la promotion de produits et solutions innovants
- en minimisant l'utilisation de l'énergie et, quand cela est faisable, en développant la récupération et l'utilisation des sources d'énergies renouvelables ;
- en minimisant l'utilisation des ressources non renouvelables.

Eau

Minimiser notre impact sur la ressource en eau en limitant les prélèvements des eaux souterraines et de surface, grâce à la récupération d'eau pluviale ou en encourageant l'utilisation raisonnée de l'eau.

Biodiversité

Encourager la plantation d'essences tropicales et aménager des espaces verts sur les sites ; Privilégier les espèces végétales contribuant à l'intégration de notre activité dans le paysage.

Recyclage

Réutiliser et recycler les matières quand c'est possible, encourager l'économie circulaire, minimiser la production de déchets dangereux et autres déchets, et éliminer les déchets par des méthodes sûres et responsables.

Technologies

Encourager le développement et la diffusion des technologies propres. Mettre en place des technologies et des procédures opérationnelles sûres pour réduire l'exposition de nos

employés et des collectivités voisines aux risques liés à l'environnement, à la santé et à la sécurité.

Approvisionnement responsable

Évaluer les valeurs, politiques et pratiques environnementales des sous-traitants et des fournisseurs au moment de leur sélection. Exiger de nos sous-traitants et de nos fournisseurs le respect de nos valeurs concernant l'environnement, la santé et la sécurité ainsi que la conformité à nos politiques et procédures.

Ressources

Fournir les ressources humaines et financières adaptées, former et sensibiliser les employés en vue de faciliter l'amélioration continue des performances environnementales.

Gestion responsable

Mettre en place les pratiques de bonne gestion environnementale dans la conception, la fabrication, la distribution et la mise en œuvre de nos produits, systèmes et solutions, pour valoriser leur contribution à la construction durable.

Parties prenantes

LCA s'engage à satisfaire à ses obligations de conformité et à être ouvert, honnête et rendre compte à nos parties prenantes. Les tenir informées de nos activités et nos produits, en sollicitant leurs réactions et en encourageant un dialogue transparent.

Directeur Général

Directeur d'usine

LAFARGE
CIMENTS

Antilles